

AVIS
D'APPEL D'OFFRES GT2020-11

**TRAVAUX DE STABILISATION DES
PONCEAUX PHASE 2**



Notre - Dame -
de-l'Île-Perrot

La Ville de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot demande des soumissions pour la réalisation de travaux de stabilisation et de réfection de ponceaux sur le boulevard Perrot, dans le secteur de l'Anse-au-sable.

Les personnes intéressées peuvent se procurer le document d'appel d'offres à compter du **5 mars 2020** auprès du Service Électronique d'Appel d'Offres (SÉAO) à l'adresse www.seao.ca ou par téléphone au 1 866-669-7326 ou 514-856-6600. L'obtention des documents est assujettie à la tarification de cet organisme.

Les soumissions dûment remplies sur les formulaires fournis à cet effet doivent être déposées dans une enveloppe scellée portant la mention « **Appel d'offres GT2020-11 – Travaux de stabilisation des ponceaux – Phase 2** », ainsi que le nom et l'adresse du soumissionnaire. Les soumissions doivent inclure tous les documents demandés et être reçues au Service du Greffe à l'Hôtel de Ville, au 21, rue de l'Église, Notre-Dame-de-l'Île-Perrot (Québec), J7V 8P4, **au plus tard à 10h00 le jeudi 2 avril 2020**, où elles seront ouvertes publiquement immédiatement après 10h.

La Ville de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues. La Ville n'est pas responsable des frais encourus par les soumissionnaires pour la préparation et présentation de leur soumission, ni de la distribution des documents par le SÉAO. Il est de la responsabilité des soumissionnaires de s'assurer qu'ils détiennent tous les documents en vue du dépôt de leur soumission.

Le présent appel d'offres est régi par les accords ACCQO et AQNB.

Pour toute information concernant le présent document, vous devez communiquer par écrit avec madame Isabelle Roy, directrice des services techniques, à l'adresse courriel suivante : iroy@ndip.org.

FAIT À NOTRE-DAME-DE-L'ÎLE-PERROT, LE 2 MARS 2020.

Catherine Fortier-Pesant
Greffière

/sb
